



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 11 décembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 24 décembre 2009

DÉSIGNATION DANS LES ORGANISMES  
EXTÉRIEURS - COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE NIORT (CAN) -  
MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
22 décembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Hüseyin YILDIZ -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Gaëlle MANGIN
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Françoise BILLY - Mme Julie BIRET -

**SECRETARIAT GENERAL**

**DÉSIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS -  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT (CAN) -  
MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales selon lequel « L'établissement public de coopération intercommunale est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres » ;

Vu l'article L.5211-7 qui dispose que « ces délégués sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées parmi leurs membres, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu » ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Niort ;

Vu la délibération du 31 mars, modifiée, portant désignation des représentants de la Ville de Niort à la CAN ;

Considérant qu'en application des articles précités, les quarante cinq délégués de la Ville de Niort à la CAN sont élus par les quarante cinq élus de la Ville en leur sein ;

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Emmanuelle PARENT qui a démissionné de son mandat de Conseillère municipale ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- il a été procédé à l'élection, au scrutin secret, d'un représentant au conseil de communauté de la CAN en remplacement de Madame Emmanuelle PARENT.

**Résultat du vote :**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 41

Monsieur Aurélien MANSART a été élu pour représenter la Ville de Niort à la Communauté d'Agglomération de Niort

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**